

19 déc 2020 -06:49

Appartient à Conseil des ministres du 18 décembre 2020

Adapation au contrat de gestion d'A.S.T.R.I.D.

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden et du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 16 janvier 2017 établissant le troisième contrat de gestion d'A.S.T.R.I.D.

La modification concerne la date de fin du contrat de gestion : "31 décembre 2020" est remplacé par "31 décembre 2021". S'il était en effet question d'une durée de validité du contrat de gestion de cinq ans (de 2016 à 2020), le troisième contrat de gestion d'A.S.T.R.I.D. n'est finalement entré en vigueur que le 25 janvier 2017, décalant ainsi d'une année la fin initiale de la période de validité, sans pour autant devoir adapter le texte.

A.S.T.R.I.D. est une société anonyme de droit public dont l'objet social est d'assurer une communication sûre et efficace entre les acteurs des services de secours et de sécurité, tant publics que privés.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
kabinet.verlinden@ibz.fgov.be

Marie Verbeke
Porte-parole (FR)
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@ibz.fgov.be

Sofie Demeyer
Porte-parole (NL)
+32 474 87 03 77
sofie.demeyer@ibz.fgov.be

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude
Rue de la Loi, 12
1000 Bruxelles
Belgique

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@vincent.minfin.be